

L'efficacité
Réformiste

LATECOERE GIMONT

Compte Rendu Mensuel de la réunion des délégués du personnel du 23 Février 2012

I. PARTICIPANTS

Direction: S.BERNARD / L.NEVEUX

Délégués FO: S.TARDIN, P.BRUX, O.PORTIER, B.GODIER, F.FUSTE

II. EMPLOI

Évolution de l'emploi sur le site

Effectif au 3	1/01/2012	Affectés à Gimont	Déplacés in situ	Dont détachés Filiale/ client	Dont abs longue durée	Total	
Cadres	CDI	3				3	
	CDD					3	
ETAM	CDI	50	2			55	
	CDD	3					
Ouvriers	CDI	53	3			65	
	CDD	9					
Alternance		13				13	
Intérimaires		21				21	
	Total	152	5			157	

III. PLAN DE CHARGE

Récapitulatif du nombre d'heures par secteur d'activité en novembre et décembre

DECEMBRE 2011	Heures
Assemblage 470 (Improductif)	1982
Assemblage 471 (Productif)	14 053
Contrôle 557	1466
Janvier 2012	Heures
Assemblage 470 (Improductif)	2 870
Assemblage 471 (Productif)	14 284
Contrôle 557	2 031

Evolution des plans de charges depuis la dernière réunion DP du mois de Janvier ?

CHANTI Plan de d		Nbre d'avions		
	2011	33		
A380	2012	37		
	2013	39		
	2011	9		
A350	2012	20		
	2013	43		
	2011	38		
F7X	2012	30	- 5	
	2013	24	- 6	
	2011	17		
B777	2012	18		
	2013	24		

IV. <u>ETAT DES LOCAUX</u>

Le jeudi 09 février 2012 la cantine a été complètement enfumée pendant le repas des salariés. Quelle est la procédure à suivre ?

Réponse Direction:

«Le ventilateur d'extraction de la cuisine a été grippé suite aux températures très froides de Février. Un devis pour une opération de nettoyage a été demandé à la société 3R service.»

Il n'y a pas eu de chauffage à la cantine pendant plusieurs jours. Qui doit être averti pour intervenir ? Réponse Direction :

«Suite à la coupure de courant pendant le week-end du 5 février, la pompe à chaleur a gelé. Dalkia a été prévenu et est intervenu pour la réparer.»

Malgré un nettoyage régulier les toilettes sont dans un état de non propreté quasi permanent. Que pouvez-vous mettre en place pour remédier à ce problème ?

Réponse Direction :

«Il faut plus de civilité de la part des utilisateurs. L'Etablissement de GIMONT était exemplaire à ce sujet (en permettant de conserver le bâtiment le mobilier et le matériel sans dégradation) il doit le rester, c'est l'affaire de tous. Les toilettes sont maintenant nettoyées trois fois par jour au lieu de deux l'année dernière.»

Les essuies mains propres sont régulièrement en manque d'approvisionnement aux heures d'affluence. Que pouvez-vous mettre en place pour remédier à ce problème ?

Réponse Direction:

«Une demande a été faite à TFN pour les changer plus régulièrement aux heures d'affluence.»

Le 16 février 2012, il y a eu un dégât des eaux dans le vestiaire à l'étage.

Réponse Direction :

«Un robinet de la pompe à chaleur situé sur le toit a gelé causant une fuite lors du dégel. Les dalles du plafond seront changées rapidement. Les casiers des vestiaires sont eux en bon état et n'ont pas besoin d'être changés, sauf demande explicite.»

Pouvez-vous faire une réfection complète des casiers de vestiaire ?

Réponse Direction :

«Afin de répondre à votre demande, nous achèterons une rangée de nouveaux vestiaires et utiliserons les pièces de rechange prélevées sur les anciens pour réparation (les modèles actuels n'existent plus).»

V. <u>AMENAGEMENT ATELIER</u>

Quand avez-vous prévu l'installation de la deuxième fontaine à eau?

Réponse Direction :

«La deuxième fontaine à eau sera installée vers la machine à café coté F7X.L'eau courante y est disponible, mais une évacuation doit encore être mise en place vers la cuisine située derrière le mur.»

Est-il possible d'aménager un espace pour les pauses des salariés qui soit dédié et isolé des nuisances atelier (rivetage...).

Réponse Direction :

«Ce n'est pas prévu à Gimont comme à Périole.»

Considération FO

FO constate que la Direction Générale a pris de nombreux engagements concernant l'état des locaux et l'aménagement atelier.

Les délégués FO veilleront à ce qu'ils soient tenus dans un délai raisonnable.

VI. <u>INTERESSEMENT</u>

Les comptes de la société seront validés lors du conseil de surveillance du 17 février 2012.Quand serons-nous avisés du montant et de la date de versement de la prime ?

Réponse Direction:

«Le montant éventuel de l'intéressement et de la participation pour 2011 sera présenté en CE le Jeudi 1er Mars. En cas de versement, celui-ci serait fait avec la paie du mois de Juin.»

VII. COMMUNICATION

Vous est-il possible d'étudier la mise en place d'outils de communication afin de permettre aux salariés de consulter l'intranet (CE, fiche de poste, règlement intérieur...)

Réponse Direction :

«Deux PC ont été mis en place (coté A380 et F7X) permettant d'accéder au menu intranet. Une vérification sera faite sur le bon accès à tous les menus en tant que login « invité.»

Considération FO

FO demande à ce que l'utilisation des PC (login, info dispo...) soit présentée à l'ensemble du personnel atelier.

VIII. CONGES

A quelle date la feuille pour les demandes de dérogations sera mise à disposition des salariés ? *Réponse Direction* :

«Les congés d'été sont fixés semaines 31, 32, 33. Les demandes de dérogations seront à formuler selon le calendrier habituel à savoir : demande à formuler vers fin Mars, et décision de la hiérarchie rendue vers fin Avril.»

Y aura-t-il une organisation particulière au mois de mai pour palier les multiples ponts et demandes de congés.

Réponse Direction:

«La production doit continuer et une semaine maximum (pont compris) par personne sera accordée au mois de Mai. Le CET (Compte-épargne Temps) pourra être utilisé pour ne pas perdre les congés restants.

Rappel:

Les demandes de congé doivent être formulées 48h à l'avance et les congés n'être pris qu'après validation de la hiérarchie. En aucun cas un congé n'est posé de manière rétroactive.»

Considération FO

Les délégués FO encouragent fortement les salariés à se rapprocher le plus rapidement possible de leur hiérarchie pour pourvoir solder leurs congés au mois de Mai et en particulier pour le personnel n'ayant pas de C.E.T.

IX. <u>VETEMENTS DE TRAVAIL</u>

Au retour du lavage les vêtements de travail ont rétréci. Est-il possible de remédier à ce problème ? Réponse Direction :

«Un parcours sera fait sur ce point avec Elis afin de stabiliser le process de nettoyage.

Si des vêtements ont subi des rétrécissements importants merci de nous le signaler spécifiquement.»

Considération FO

FO invite les salariés qui connaissent des problèmes sur les tenues de travail à se signaler auprès de Laurence Neveux.

X. TRANSPORT

Extrait du DP du 06 Avril2011 :

Les salariés rencontrent de grosses difficultés financière dues à l'augmentation du coût des transports. Pouvez-vous étudier une réévaluation de la prime de transport et la mise en place de navettes ? Réponse Direction :

«Il n'y a pas de réévaluation prévue de la prime de transport. Nous regardons avec la mairie de Gimont la possibilité d'une navette gare-site. Les autres solutions seront étudiées ultérieurement.»

Quelle vision avez-vous avec la mairie de Gimont sur la mise en place d'une navette? D'autres solutions ont-elles été envisagées ?

Réponse Direction :

«Trop peu de personnes ont manifesté un intérêt pour cette navette, rendant difficilement justifiable la mise en place de ce service par la mairie de Gimont.»

XI. POLE FORMATION

Suite aux différentes parutions dans la presse locale qu'en est-il du projet ?

Réponse Direction:

«La mise en place d'un pole de formation interne est validée et sera mise en place courant 2012 sur le site de Gimont. Concernant le centre de formation externe, l'AFPA Transitions a été mandaté par Latécoère pour faire une étude de marché auprès des autres industriels du Gers.

Une synthèse sera faite fin 2012 afin de statuer sur la création de ce pole commun multi Entreprises.»

XII. PARKING

Le parking arrive à saturation que comptez-vous faire ?

Serait possible de prévoir une dotation de sel et de sable suffisante pour prévenir les épisodes neigeux ?

Réponse Direction :

«Un chiffrage a été demandé par les moyens généraux afin de créer quelques places supplémentaires. Une décision sera prise en fonction du coût et de nos possibilités budgétaires.»

Considération FO

FO demande à la Direction Générale de créer de nombreuses places supplémentaires afin de prévenir d'éventuels accidents liés à des stationnements anarchiques.

XIII. DEPLACEMENT PERIOLE

SUITE AUX ARRETS MOMENTANES DE POSTES SUCCESSIFS SUR LA CHAINE F7X

Extrait Dp du 19/01/2012

En cas de déplacement, une indemnité est versée pour les kilomètres supplémentaires éventuellement parcourus pour aller sur le lieu de la mission. Si le temps de trajet est supérieur à 1h30 par jour, le temps au delà de 1h30 est payé.

Avez-vous identifié les salariés en déplacement avec plus d'1h30 de trajet aller-retour, afin de leur verser les contreparties prévues ?

Réponse Direction :

«Les salariés ayant plus de 1h30 de trajet par jour, l'ont signalé sur leur note de frais.

Si vous avez connaissance d'un salarié n'ayant pas été indemnisé, merci de nous le signaler pour régularisation.»

XIV. <u>HEURES SUPPLEMENTAIRES</u>

En date du 16 février 2012, la maitrise refuse aux salariés la récupération d'heures supplémentaires. Cependant, d'après l'article « L3121-24 » du code du travail, les heures supplémentaires doivent être payées ou récupérées selon le choix des salariés.

Serait-il possible de rappeler aux maîtrises ce libre choix des salariés ?

Réponse Direction :

«Le salarié a effectivement le choix entre la récupération ou le paiement des heures supplémentaires. Mais nous rappelons que la décision de faire faire des heures supplémentaires appartient à la hiérarchie.»

La prochaine réunion des délégués du personnel aura lieu le **29 Mars 2012**Ces réunions permettent de solliciter la Direction au sujet de **VOS PREOCUPATIONS**.

Alors n'hésites pas à **CONTACTER** ton élu de secteur ou les élus DP pour que les points traités en réunions DP soient au plus proche de tes attentes.